

Suite aux stocks récupérés et recyclés en 2017 en Bretagne, à la demande des plaisanciers, des capitaineries, des magasins d'accastillage et des collectivités, en partenariat avec la Région Bretagne et l'ADEME, en lien avec la DIRM, la FIN et l'Association des Ports de Plaisance de Bretagne.

PRÉPAREZ-VOUS !

APER PYRO, en partenariat avec la Région et l'ADEME, organise une nouvelle collecte des feux de détresse périmés !

Capitaineries, collectivités, représentants du territoire,

vous serez le relais d'une opération exceptionnelle de destockage des feux de détresse périmés des plaisanciers

Ouverte à tous les plaisanciers bretons, l'opération de collecte exceptionnelle 2019 est organisée par l'APER PYRO, en lien étroit et avec la participation de la Région Bretagne et de l'ADEME, avec l'appui technique de l'APPB, de la DIRM, de la FIN, de la CCI et de la CRMA.

Cet éco-événement, organisé pour la seconde fois en Bretagne, vise à collecter gratuitement les **stocks historiques de feux de détresse périmés détenus par les plaisanciers**. Ces derniers sont invités à déposer tous leurs feux à main, fumigènes et fusées parachutes dans les magasins d'accastillage participants*.

L'APER PYRO s'engage sur la sécurité de l'opération et sur la proximité du traitement. L'ensemble des produits seront traités en Bretagne évitant ainsi le transport de ces produits sur de longues distances.

* Liste des magasins participants disponible sur le site de l'APER PYRO

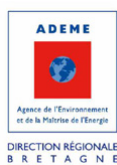
Collecte 2019

3 sessions réparties par zones géographiques :

Finistère
3 au 9 juin

Morbihan
24 au 30 juin

Ille-et-Vilaine et Côtes-d'Armor
16 au 22 septembre



Avec l'appui technique de

Comment participer ?

Aidez-nous à relayer l'information auprès des magasins d'accastillage !
Aidez-nous à faire savoir cette collecte exceptionnelle auprès des plaisanciers !

Relayer

Orienter les plaisanciers vers les magasins d'accastillage participants et relayer l'information auprès des plaisanciers

Afin de réaliser la collecte de manière sécurisée, les plaisanciers ne seront orientés que vers les magasins équipés préalablement des caisses grillagées et préalablement inscrits auprès de l'APER PYRO.

Les points de collecte inscrits recevront une affiche pour signaler leur participation active à l'opération de collecte.

La liste des magasins participants sera mise à jour régulièrement et disponible sur le site aper-pyro.fr.

Communiquer

Pour les partenaires et les collectivités, un kit média sera disponible sur simple demande auprès de l'APER PYRO

Les plaisanciers et plus largement le grand public pourront retrouver l'ensemble des informations liées à cette opération sur le site de l'APER PYRO.



Contenu du kit media

- Le Communiqué de Presse
- Le Dossier de Presse
- L'affiche
- Des éléments de langage visuels et rédactionnels
- Les logos de tous les partenaires

Et plus particulièrement :

- Des messages pour panneaux d'affichage urbain (verbatim)
- Des contenus pour réseaux sociaux
- Des visuels pour sites Internet

Dans le cas de besoins particuliers pour votre communication, joindre l'Aper Pyro.

Vos contacts

tout au long de l'opération :

RÉGION BRETAGNE

Martine Chretien
martine.chretien@bretagne.bzh
Tél. : 02.22.93.98.84

APER PYRO

Jennifer Cornet
jennifer.cornet@aper-pyro.fr
Tél. : 01.44.37.04.01